



MOT DU MAIRE

En mars dernier, une nouvelle équipe municipale a été élue. Vous avez été près de 76 % à venir voter. Cette mobilisation largement supérieure à celle relevée au niveau national reflète que la démocratie vit bien dans notre commune. 67 % des inscrits sur la liste électorale ont voté pour l'ensemble des 11 membres de la liste « Ensemble, Gimeaux pour tous ». Fort de cette large confiance, le mandat a pu commencer sereinement.

Lors du premier conseil municipal, mes collègues conseillères et conseillers municipaux m'ont à nouveau fait confiance. Être reconduit dans cette fonction de maire témoigne que les actions réalisées ou engagées, et le fonctionnement de l'équipe qui m'entoure répondent aux attentes du plus grand nombre de Gimeaudaires.

Je voudrais rassurer celles et ceux qui ne se sont pas déplacés pour le scrutin de mars, celles et ceux qui n'ont pas partagé notre projet et n'ont pas vu en nous, compétences, engagement et envie de servir la commune. Nous serons bien les élus et les représentants de tous les Gimeaudaires.

Chaque membre du conseil municipal a reçu ses délégations. L'équipe a voté le 1^{er} budget de ce mandat qui doit permettre de solder définitivement l'opération de la « Maison Commune ». Un emploi saisonnier (malgré l'absence d'aide de l'Etat sur ce type de poste) est venu soutenir notre agent communal pour l'entretien estival de la commune. Les travaux de réfection du Chemin de Montaclier, devenus obligatoires pour la canalisation des eaux de pluie et de ruissellement, vont être lancés. Une réunion avec l'ensemble des acteurs de l'opération « construction des 10 maisons » aux Chaussées sera organisée au cours de l'été pour envisager un démarrage de l'aménagement en 2027. Votre équipe municipale est bien au travail !

C'est grâce à cette équipe et à l'organisation mise en place ces dernières semaines que j'ai pu solliciter un nouveau mandat de président de la communauté de communes et que j'ai pu être réélu. Je n'oublierai pas que ce mandat, je le dois d'abord parce que j'ai été élu maire de notre commune. Je serai toujours disponible pour échanger et partager avec vous sur l'ensemble des sujets qui touchent notre village. Ma priorité restera l'avenir de notre village ; mon engagement sera quotidien pour le bien vivre ensemble à Gimeaux !

Je souhaite, à toutes et tous, un bel été.

Sébastien Guillot,
Maire de Gimeaux

CHRONIQUE D'UN TAS DE BONNE VOLONTÉ



Je suis le TAS du Ceix.

Né le 20 mars 2026, j'avais un beau destin devant moi : grandir doucement, nourri des tailles provenant des jardins des Gimeaudaires, pour qu'au soir de la Saint-Jean vous puissiez allumer le feu. Une tradition chère à notre village... un moment de parTASge comme on n'en fait plus ! Mais voilà que pasTAStra, j'ai grossi d'un coup d'un seul !

Comment expliquer cette castASTrophe ? Plusieurs camions venus de « je ne sais où », chargés de végétaux issus d'un défrichage de terrain, d'un abattage de haies ou d'une autre intervention, se sont invités sans prévenir. Me voilà étouffé, engoncé... enTASsé jusqu'à l'excès !

Au lieu de m'épanouir progressivement grâce à vos apports de tailles d'arbustes, de petits végétaux diversifiés, j'ai atteint ma taille critique sans vos tailles. Je n'ai donc pas pu accueillir vos contributions supplémentaires jusqu'à la Saint-Jean.

La TASsite reconduction de cette belle tradition est en jeu !

Alors pour ma prochaine naissance, en mars 2027, retenez bien ceci :

🌿 Vos petites tailles de jardin ? Bienvenues, apportez-les-moi progressivement !

🗑️ Vos gros déchets de défrichage et débroussaillage ou d'abattage d'arbres ? Mon amie la déchèterie les accueille toute l'année !

Je suis éphémère, moi. Laissez-moi grandir à mon rythme, avec vos petits TAS de générosité.

Je vis le temps d'une flamme, d'une fête, d'un soir de Saint-Jean. Malheureusement cette année, les thermostAS ont explosé les records et paTAStra, obligation d'annuler ou de reporter mon embrasement.

Merci de votre compréhension... et à l'année prochaine peut-être !

AGENDA

- **Mardi 14 juillet** : concours de pétanque, Amicale Laïque
- **Mardi 1^{er} septembre** : rentrée scolaire
- **Vendredi 4, Samedi 5, Dimanche 6 septembre** : fête patronale, Amicale Laïque
- **Mercredi 11 novembre** : cérémonie du 11 Novembre
- **Vendredi 27 novembre** : bar à huîtres, Amicale Laïque
- **Vendredi 4 et Samedi 5 décembre** : Téléthon
- **Samedi 12 décembre** : Noël des Enfants, Amicale Laïque
- **Dimanche 13 décembre** : Marché de Noël, Noël Magique

ÉTÉ 2026 : les horaires

Le secrétariat de mairie et l'agence postale seront ouverts :

Le lundi de 16h00 à 18h45. Le mercredi de 10h00 à 12h00. Le vendredi de 16h00 à 18h45.

FERMETURE : Lundi 13 juillet

Du vendredi 7 août au vendredi 21 août inclus (réouverture lundi 24 août après-midi). En cas d'urgence, contacter le maire et les adjoints.

COMMENT S'ORGANISE L'EQUIPE MUNICIPALE ?

Le conseil municipal, installé en mars dernier, est composé du maire, de 3 adjoints et de 7 conseillers municipaux, soit 11 élus (nombre maximum autorisé par la loi au regard de la population de la commune).

Lors des premiers conseils municipaux, il est toujours question des délégations de la commune dans divers organismes et structures partenaires. Chaque conseiller municipal représentera, pendant 6 ans, les Gimeaudaires dans ses instances.



LES TROIS ADJOINTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Les 3 adjoints ont reçu les délégations suivantes :

- **Roland CHANIER – 1^{er} adjoint**
Voirie, les bâtiments communaux, le cadre de vie, l'environnement et le suivi des travaux des agents techniques.
- **Séverine GRANET – 2^e adjointe**
Les affaires scolaires, la jeunesse, les affaires sociales et les associations.
- **Philippe SAVY – 3^e adjoint**
L'urbanisme, l'habitat et le logement

1^{er} rang de gauche à droite : Philippe SAVY, Sébastien GUILLOT, Séverine GRANET, Roland CHANIER.
2^e rang de gauche à droite : François MOULIN, Valérie DOMAS, Lionel GAUDRY, Christine ARMAND, Aurélie LAFAY, Eric CORVEC, Laure PEINAUD.

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le conseil municipal a créé en son sein 6 commissions destinées à améliorer le fonctionnement du Conseil Municipal dans le cadre de la préparation des délibérations. Les commissions émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le Conseil Municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Le Maire est Président de droit de chacune d'entre elles. Deux autres commissions ont été constituées à la demande des services de l'Etat.



ACTIONS SOCIALES LIENS INTERGENERATIONNELS*

Séverine GRANET, Aurélie LAFAY, Eric CORVEC, Christine ARMAND, Roland CHANIER

*il a été convenu que cette commission soit extra-municipale, c'est-à-dire ouverte, aux Gimeaudaires.



TRAVAUX - URBANISME VOIRIE - CADRE DE VIE

Roland CHANIER, Philippe SAVY, François MOULIN, Lionel GAUDRY



FINANCES

Philippe SAVY, Christine ARMAND, Aurélie LAFAY, François MOULIN, Lionel GAUDRY



ASSOCIATIONS - JEUNESSE FESTIVITES

Séverine GRANET, Christine ARMAND, Eric CORVEC, Valérie DOMAS, Laure PEINAUD, Aurélie LAFAY



COMMUNICATION INFORMATION

Séverine GRANET, Valérie DOMAS, François MOULIN, Laure PEINAUD



COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Délégués titulaires : Christine ARMAND, Aurélie LAFAY, Lionel GAUDRY
Délégués suppléants : Roland CHANIER, Philippe SAVY, Laure PEINAUD



COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ELECTORALES

Délégués titulaires : François MOULIN, Pascal DEBORD, Daniel PEGON
Déléguée suppléante : Aurélie LAFAY



COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Commissaires titulaires : Christine ARMAND, David BEGON-BICHARD, Annie CHANIER, Françoise CHAPUT, Pascal DEBORD, Charles DOMAS
Commissaires suppléants : Jean-Pierre DOMAS, Nicole GILLES, Nicole GRANET, Christophe LAFAY, Monique LALEUW, Jacques MARTIN





VOS ÉLUS À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le Conseil communautaire réunit les représentants des 29 conseils municipaux, soit 46 élus titulaires et 22 élus suppléants. Pour la commune, Sébastien GUILLOT est élu titulaire (Président) et Roland CHANIER est élu suppléant. Là encore, des commissions de travail ont été créées, la municipalité a décidé d'être représentée dans chacune d'elle. Compétente notamment en matière d'actions sociales, la communauté de communes a créé un Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) ; Aurélie LAFAY a été désignée représentante de la commune. Séverine GRANET siègera à la conférence de « l'action sociale ».



CULTURE
Laure PEINAUD



**TOURISME
THERMALISME PATRIMOINE**
Aurélie LAFAY



**RESTAURATION COLLECTIVE
ENFANCE JEUNESSE**
Laure PEINAUD



**AGRICULTURE -
APPROVISIONNEMENT
LOCAL - FORÊT**
Valérie DOMAS



HABITAT - URBANISME
Lionel GAUDRY



FINANCES
Christine ARMAND



**DEVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
François MOULIN



EAU - GEMAPI
François MOULIN



SPORT
Éric CORVEC



VOIRIE
Lionel GAUDRY



CLUB MOBILITÉ
Christine ARMAND



CLUB CLIMAT
Valérie DOMAS

SYNDICATS, ORGANISMES ET STRUCTURES PARTENAIRES

La commune est adhérente à plusieurs syndicats intercommunaux ou organismes partenaires à qui elle a délégué une partie de sa compétence ou qui interviennent de temps en temps sur la commune.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE REGROUPEMENT
PÉDAGOGIQUE DAVAYA- YSSAC-
GIMEAUX (SIRPDYG) – gestion
des écoles**

Laure PEINAUD, Sébastien GUILLOT
et Séverine GRANET (titulaires)
Christine ARMAND (suppléante)



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMÉNAGEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DES
COMBRAILLES (SMADC) – informatique,
tourisme, médiation culturelle, schéma de
cohérence territoriale (SCOT), agriculture,
eau et forêt, santé et soins infirmiers**
Lionel GAUDRY (titulaire)
Valérie DOMAS (suppléante)



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT MORGE
ET CHAMBARON (SIAMC) – gestion
de station d'épuration des Martres/Morge,
collecte et transports des eaux usées**
Roland CHANIER et Lionel GAUDRY
(titulaires)
François MOULIN (suppléant)



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ASSAINISSEMENT DE LA RIVE
DROITE DE LA MORGE (SIARD) –
entretien de certains fossés**
Roland CHANIER (titulaire)
François MOULIN (suppléant)



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE DE LA PLAINE DE RIOM
(SIAEP DE LA PLAINE DE RIOM) –
gestion du transport et de la distribution
de l'eau potable**

François MOULIN et Lionel GAUDRY
(titulaires)
Roland CHANIER (suppléant)



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ
DU PUY-DE-DÔME - (TE 63-SIEG)
SECTEUR INTERCOMMUNAL
D'ÉNERGIE DE MANZAT – réfection
et construction de réseaux d'alimentation
basse tension, de télécommunication,
éclairage public**
Philippe SAVY (titulaire CC CSM à TE63)
Lionel GAUDRY (suppléant CC CSM secteur
MANZAT)



**SYNDICAT D'INITIATIVE ET
D'EXPRESSION CULTURELLE
DES TERRITOIRES DU PAYS « DES
BRAYAUDS ET DES COMBRAILLES »
(SIET) – culture, patrimoine, histoire**
Aurélie LAFAY (titulaire)
François MOULIN (suppléant)



**SYNDICAT DU BOIS DE
L'AUMÔNE (SBA) – gestion de
la collecte et du transport des déchets
ménagers**
François MOULIN (titulaire CC CSM)



**ÉTABLISSEMENT PUBLIC
FONCIER (EPF AUVERGNE) –
acquisition foncière au nom de la commune**
Sébastien GUILLOT (titulaire CC CSM)
Philippe SAVY (suppléant CC CSM)



**SEMERAP – balayage des rues,
hydrocurage de nos réseaux d'eaux
pluviales, poteaux d'incendie**
Roland CHANIER



**ASSOCIATION LES HAIES DU
PUY-DE-DÔME – aide à la plantation**
Roland CHANIER (titulaire)
Éric CORVEC (suppléant)



**CLIC (Centre Local d'Information et
de Coordination gérontologique) –
service public de proximité, gratuit et
confidentiel, dédié aux personnes âgées de
60 ans et plus et à leurs proches**
Séverine GRANET



**COMMISSION
INTERCOMMUNALE
D'AMÉNAGEMENT FONCIER
représentants propriétaires fonciers
et forestiers**
Roland CHANIER, Marie-Jeanne PEYRIN,
Catherine ROUSSEAU, Alain RETTIG,
Pascal DEBORD



**CENTRE NATIONAL
D'ACTION SOCIALE (CNAS)**
Christine ARMAND



CORRESPONDANT DÉFENSE
relais du ministère de la défense
et des armées
Sébastien GUILLOT



**RÉFÉRENT AGRICOLE
pour le Département du Puy-de-Dôme**
Roland CHANIER

3 SERVICES DE MOBILITÉ POUR TOUS, PROPOSÉS PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



En milieu rural, les déplacements restent très largement dépendants de la voiture individuelle thermique. Dans le même temps, certains habitants renoncent à se déplacer faute de solutions adaptées. Afin de répondre à ces enjeux et de favoriser une mobilité plus accessible et durable, la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge enrichit l'offre de mobilité du territoire avec le lancement, au printemps 2026, de trois nouveaux services.

On y va avec l'autopartage !



Ce service, développé en partenariat avec la Plateforme Mobilité du Puy-de-Dôme, met à disposition deux Renault R5 électriques, fabriquées en France, pour des durées de location

comprises entre 6 et 24 heures.

Après une inscription sur la plateforme de réservation (<https://pfmobilitte.fr/on-y-va-avec-lautopartage>), les usagers peuvent récupérer leur véhicule à Combronde - rue Simone Veil (parking) avant de le restituer au même emplacement. Solution simple et flexible, ce service permet d'aller à un rendez-vous, de faire des courses, de se rendre à une activité ou de répondre à un besoin de déplacement ponctuel, sans avoir à supporter les coûts et les contraintes liés à l'acquisition et à l'entretien d'un véhicule supplémentaire.

Tarifs :

9 € pour moins de 6 h (7 € en tarif solidaire)
17 € entre 6 h et 12 h (13 € en tarif solidaire)
29 € entre 12 h et 24 h (22 € en tarif solidaire)



Tous Mobiles - Le réseau solidaire



Tous Mobiles est un service de transport d'utilité sociale (TUS), fondé sur la solidarité et l'entraide entre habitants. Il vise à apporter une solution de déplacement aux personnes qui rencontrent des difficultés de mobilité. Le point de départ ou d'arrivée doit se situer sur le territoire de Combrailles, Sioule et Morge.

Le dispositif met en relation des conducteurs bénévoles, indemnisés pour leurs trajets, et des personnes ne disposant pas de moyen de transport adapté. Il permet ainsi d'accéder plus facilement à un rendez-vous médical, à des démarches administratives, à des courses ou à toute autre activité essentielle du quotidien. En favorisant l'entraide locale, Tous Mobiles contribue à lutter contre l'isolement et à garantir à chacun la possibilité de se déplacer, quel que soit son âge, sa situation ou ses ressources.

Tarifs :

1 € pour un trajet de 4 à 15 km,
5 € pour une distance comprise entre 16 et 30 km.
Tarifs adaptés pour les trajets plus longs.



CSMooV'

Location de vélos à assistance électrique



Service de location longue durée de vélos à assistance électrique, il est accessible à tous. Il permet de tester facilement la pratique du vélo électrique

sur une période de 1 à 12 mois, que ce soit pour les trajets du quotidien, les loisirs ou les déplacements domicile-travail.

Les vélos, conçus et fabriqués en région Auvergne-Rhône-Alpes, sont dotés d'une autonomie pouvant atteindre 100 km ; ils allient confort, fiabilité et simplicité d'utilisation. Réglables et ergonomiques, ils conviennent à une grande variété de gabarits, de 1,50 m à 1,95 m.

En offrant la possibilité d'essayer un vélo électrique sur une longue durée sans engagement d'achat, CSMooV' accompagne les habitants dans l'évolution de leurs habitudes de déplacement et favorise une mobilité plus économique, plus active et plus respectueuse de l'environnement.

Tarifs :

30€/mois (15 € / mois en tarif solidaire).



Devenez conducteur bénévole !

Vous êtes disponible de temps en temps ?

Vous souhaitez aider des habitants de votre territoire et faire de nouvelles rencontres ?

En rejoignant Tous Mobiles, vous pouvez proposer ponctuellement un trajet à une personne sans solution de transport.

Chaque trajet réalisé est indemnisé.

Votre engagement est essentiel pour faire vivre ce service solidaire : rejoignez le réseau dès maintenant !

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS
SUR CSM MOBILITÉ ?

Contactez le service Transition Écologique
de la Communauté de communes Combrailles,
Sioule et Morge

transition@ecologique@comcom-csm.fr
04.73.86.99.19

